

A R R Ê T É

**portant délégation de signature au
Responsable du Service Support
Utilisateurs et Déploiement d'Outils de la
DSIN**

DAJ-2025.01.30.01

La Présidente de Nantes Université,

VU le code de l'éducation ;

VU le code de la commande publique ;

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'Etat ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

VU l'arrêté du 7 octobre 2015 relatif aux conditions d'établissement, de conservation et de transmission sous forme dématérialisée des documents et pièces justificatives des opérations des organismes publics pris en application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'élection de Madame Carine BERNAULT en tant que Présidente de Nantes Université au Conseil d'Administration du 16 décembre 2021 ;

A R R Ê T E :

ARTICLE 1

Délégation de la Présidente de Nantes Université est donné à **Monsieur Christophe BONNIN**, Responsable du Service Support Utilisateurs et Déploiement d'Outils (SUDO) de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN), Ingénieur d'études, en matière de gestion de personnels affectés dans le service SUDO à l'effet de signer en son nom, les actes de gestion suivants :

- autorisations d'absence, ordres de missions (pour les zones à risques l'étranger, sous réserve de l'obtention préalable, auprès du fonctionnaire Sécurité Défense, d'une autorisation de déplacement) et états liquidatifs liés à ces missions, décisions d'attribution de congés et d'organisation du service ;
- Demandes d'inscription à des actions de formation et attestations de formation visées préalablement par le pôle de Gestion et Développement des compétences ;

- Comptes-rendus des entretiens professionnels concernant les personnels BIATSS, titulaires et contractuels : les comptes-rendus seront transmis à la Direction des Ressources Humaines et du Dialogue social de l'établissement ;
- Conventions de stages des élèves ou étudiants accueillis au sein du service.

ARTICLE 2

Délégation de signature est consentie en tant qu'ordonnateur délégué à **Monsieur Christophe BONNIN**, pour les engagements et l'émission des bons de commande, dans la limite de 5 000 euros HT, relevant des missions du service Support Utilisateurs et Déploiement d'Outils (SUDO) de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique.

Monsieur Christophe BONNIN reçoit également délégation de signature pour les ordres de mission des personnels du service Support Utilisateurs et Déploiement d'Outils de la DSIN (pour les zones à risques à l'étranger : sous réserve de l'obtention préalable, auprès du Fonctionnaire Sécurité Défense, d'une autorisation de déplacement) et pour les états de frais liés à ces missions sur le budget du service.

ARTICLE 3

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et de sa publication. Elles prendront fin en même temps que le mandat de la délégante ou des fonctions du délégataire au titre desquels la présente délégation est consentie.

ARTICLE 4

Les actes signés au titre de la présente délégation doivent faire l'objet d'un rendu compte à la Présidente de Nantes Université.

ARTICLE 5

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est publié sur le site Internet de Nantes Université et affiché dans le service en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers.

ARTICLE 6

La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 7 Février 2025

La Délégante,

Vu et pris connaissance

Le

Le Délégataire,

Carine BERNAULT

Présidente de Nantes Université

Christophe BONNIN

*Responsable du Service Support Utilisateurs et
Déploiement d'Outils de la Direction des Systèmes
d'Information et du Numérique*